

*dumna.* — « Et ces hommes de Gaule, qui ont donné leur nom aux chiens ségusiens, me paraissent être les Ségusiens alpins de Ptolomé, habitants de Suze et de Briançon, plutôt que les Ségusiens dont les villes sont Lyon, Feurs et Roanne. »

Les raisons d'Adrien de Valois touchent médiocrement Le Verrier de la Conterrie : « Elles ne prouvent, dit-il, rien autre chose sinon que ces chiens viennent également de ces deux parties des pays ségusiens. »

Ce dernier argument est faible. S'il s'agissait d'une race d'animaux particulière, domestiquée par une race distincte d'hommes, comme le chameau par les nations sémitiques, on pourrait bien rechercher l'origine des chiens ségusiaves dans le Briançonnais et dans l'ancien marquisat de Suze, en même temps qu'à Lyon ou à Feurs ; car la fraternité des Ségusiaves, alpins, cisalpins et transalpins est établie au moins aussi sérieusement que celle des Insubres de la Lyonnaise et des Insubres du Milanais. Mais il est ici question d'une espèce animale métisse et non d'une race, d'une espèce que l'on produit à volonté, mais qui ne se reproduit pas en elle-même. Elle a dû sa naissance à des rapports fortuits de voisinage, à des circonstances locales, elle a disparu quand elle a cessé d'être utile. Son absence actuelle ne prouve rien ; car elle est, de même que sa présence dans l'antiquité, un fait accidentel et non organique.

Rien de plus formel à cet égard que le témoignage d'Arrien (*De Venatione, cap. 3.*) : *Hos canes vocari segusios, à gente gallicá cujus in finibus nati sunt et in pretio esse cœperunt.* — « Ces chiens ont pris le nom de ségusiens de la nation gauloise, dans les confins de laquelle ils sont nés, et où ils ont commencé à être appréciés. »

Le texte latin offre un sens net et digne de remarque ; il ne prétend point indiquer la patrie d'une race canine, mais